

ARRETE N° 2025 . 735

**portant suspension de l'enquête publique relative à « la Déclaration de Projet n°1 »
emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme
de la Commune de Bras-Panon**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BRAS-PANON,

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L 123-2, R 123-9 à R.123-14 ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L 300-6, R 300-9 et suivants relatifs à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme dans le cadre d'une déclaration de projet ;

Vu l'arrêté n° 2025-658 en date du 16 Octobre 2025 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique portant Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Bras-Panon ;

Vu le courrier du Commissaire-Enquêtrice en date du 21 Novembre 2025 sollicitant la suspension de l'enquête publique ;

Considérant que des éléments complémentaires doivent être produits afin de permettre l'information complète du public ;

Considérant qu'il y a lieu de suspendre temporairement l'enquête publique pour une durée permettant la fourniture de ces éléments ;

ARRETE

Article 1 : Suspension de l'enquête

L'enquête publique relative à la Déclaration de projet n°1 et mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Bras-Panon, ouverte par arrêté n° 2025-658 en date du 16 Octobre 2025, est suspendue à compter du **24 Novembre 2025 jusqu'au 31 Janvier 2026**.

Article 2 : Information au public

L'information au public est assurée par :

- Affichage du présent arrêté en Mairie et sur le site internet de la Collectivité ;

Article 3 : Reprise et prolongation de l'enquête

A l'issue de la période de suspension, l'enquête sera réouverte pour une durée permettant d'assurer un minimum de 30 jours d'enquête effective, conformément aux dispositions réglementaires.

La date de reprise sera fixée par un nouvel arrêté.

Article 4 : Ampliation à :

- **Monsieur le Préfet de la Réunion**
- **Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Benoît**
- **Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Saint-Denis**
- **Madame BAILLIF Claire – Commissaire-Enquêtrice**

Fait à Bras-Panon, le

21 NOV. 2025

Le Maire,



Jeannick ATCHAPA

